



FLASH INFOS

Edito du Maire



Chers Thunois,

Les mois d'octobre et de novembre marquent le début de la saison automnale avec la pluie, la chute des feuilles et le retour du froid.

Pour les enfants, c'est surtout la période d'Halloween et des premières vacances scolaires. Le centre de loisirs a occupé les esprits et activé nos chères têtes blondes. Les ados ont pu aller à Walibi avec le SIVS pour la Nuit de la citrouille. Et même si trouille il y avait, ça n'a pas effrayé nos grands courageux.

Vendredi 18 octobre, nous avons reçu la gendarmerie pour une information à destination de la population sur tous les types d'arnaques et vols par ruse. Une cinquantaine de thunois étaient présents et les échanges ont été utiles. Cette soirée a permis également de redynamiser le réseau des voisins vigilants et de recueillir de nouveaux adhérents.

Les travaux battent leur plein avec la partie démolition qui a rendu notre salle Stablinski méconnaissable. Les entreprises sont à pied d'œuvre et ont enlevé toiture et charpente. Le préau a été démonté et laissera place à l'extension de la salle puis à un nouveau préau. Ceci expliquant cela, la traditionnelle cérémonie des vœux, nécessitant un minimum de place pour vous accueillir décemment, n'aura pas lieu cette année.

Votre maire dévoué, **Jean-Noël Broquet**

Rappel :

- Atelier d'Éveil à la Maison des Associations les jeudis, 21/11, 19/12/2024 organisé par le RIFESE.

A vos agendas :

- Réunion d'information : Mise en place d'une mutuelle communale avec la Mutuelle Just le 29/11 à 17h30 à la salle Jerry Miroux (sur inscription),
- Marché de Noël de Thun-Saint-Amand le 7 décembre à partir de 10h sous la Halle
- Distribution des colis de fin d'année le samedi 14 décembre.

Octobre / Novembre
2024

Suivez-nous ...

Site internet : www.thunsaintamand.fr



Thun-Saint-Amand – Encore mieux demain !



**Téléchargez l'application
civox et choisir la ville de
Thun-Saint-Amand**



Horaires :

**Ouverture de la mairie,
du lundi au vendredi
de 08 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 17 h 00.**

Téléphone : 03.27.21.66.99.

Mail : accueil.mairie@thunsaintamand.fr

A VOS AGENDAS



PROTECTION
JURIDIQUE
DES MAJEURS

 Le service d'information et
de soutien aux tuteurs familiaux

A vos agendas



Le service d'information et de
soutien aux tuteurs familiaux

organise une journée régionale

à destination des proches aidants, professionnels, partenaires,...

Accéder au programme et
inscription



5 décembre 2024

Institut Régional de
Travail Social (IRTS)
5 rue Maurice Schuman, Arras

échanges
rencontres
budget
soutien professionnels
éthique
juges
proches
aidants
ateliers
volontés
gratuit
rôles
informations
accessible

avec le soutien



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Pour plus d'informations :
protection-juridique@creaihdf.org

Les services Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF) de la région Hauts-de-France organisent une journée le 5 décembre 2024 à l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) d'Arras à destination des personnes concernées, familles et professionnels.

Vous pourrez échanger avec des juges, des protecteurs familiaux et des professionnels délivrant l'ISTF.

Des ateliers thématiques et pratiques sont prévus l'après-midi.

Si vous avez des questions relatives à la protection juridique et aux contours de l'ISTF, ne tardez pas pour vous inscrire.

Les places sont limitées aux 100 premiers inscrits !

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : protection-juridique@creaihdf.org



**MA VILLE ORGANISE UN
MARCHÉ DE NOËL**

SOUS LA HALLE

**MARCHÉ ARTISANAL,
ANIMATIONS,
RESTAURATION.**

**INAUGURATION
LE VENDREDI 06
À PARTIR DE 18 H 30**

**À PARTIR DE
10 H**

**LE SAMEDI
07
DÉCEMBRE**

VENEZ NOMBREUX !



Pour plus d'informations :

 03 27 21 66 99  accueil.mairie@thunsaintamand.fr



**COMMUNE DE
THUN-SAINT-AMAND**

IPNS

PRÉSENCES ET ACTIVITÉS SUR LE MARCHÉ

Association



Ethuncelles

Culture · Loisirs · Sports

- Hot Dog
- Choucroute
- Articles de Noël



- Croque Monsieur
- Brochettes de bonbons



- Stand chaud sucré
- Gaufres, crêpes et vente de chocolats



- Café, chocolat, Soupe
- Coquilles de Noël



- Objets en céramique et décors en 3D de Noël
- Textiles divers



- Vin chaud
- Articles de Noël



- Bar
- Assiettes apéritives



Surprise lors de l'inauguration à 19h



Présence de Saint-Nicolas au chalet photo à partir de 16 h !



COMMUNE DE
THUN-SAINT-AMAND

DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNÉE

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024

MATIN :

- Cité du Maroc
- Rue du Rivage
- Large Rue
- Rue Jean Duquenne
- Rue Alfred Matez
- Rue Jean-Baptiste Broquet
- Rue du Grand Manoir
- Rue du Stade
- Rivage de la Scarpe
- Rue Alphonse Dussart
- Cité du Pinson
- Rue du Maroc
- Rue Brulée
- Route de Tournai

APRÈS-MIDI :

- Rue Jean-Baptiste Lebas
- Rue du Moulin
- Rue du Rieu
- Rue du Vieux Rieu
- Chemin des Loups

Les bénéficiaires de l'A.A.H recevront leur colis le même jour que les aînés, en fonction de leur rue respective. Les bénéficiaires des colis secours pourront récupérer leur colis le 18 décembre 2024 directement en Mairie.

Contact :  03 27 21 66 99  accueil.mairie@thun-saint-amand.fr

La Journée Européenne du Patrimoine à Thun-Saint-Amand, qui s'est déroulée le samedi 21 septembre 2024, a offert une expérience culturelle unique intitulée "Un siècle le long de la Scarpe". Cette balade commentée par Jean Yves Cools, a été organisée par l'association Cœur de Village, avec le soutien des Joyeux Godillots.

Les participants ont eu l'opportunité de découvrir l'histoire locale à travers des photos d'époque agrandies et exposées sous la halle. Les commentaires écrits enrichissaient les images, offrant un véritable voyage dans le passé. L'événement a été rendu possible grâce à la collaboration de la municipalité de Thun-Saint-Amand, de l'office de tourisme, du parc naturel régional Scarpe-Escaut, du département du Nord, et des nombreuses associations et bénévoles impliqués.

Un grand merci a été adressé à Madame Vinckier-Schietse, présidente de l'association Cœur de Village, ainsi qu'aux Joyeux Godillots pour leur participation active.

Un grand merci est également adressé aux participants, dont la contribution financière servira à la **restauration des vitraux de l'église Saint-Éloi**. Grâce à leur générosité, ce projet de préservation du patrimoine local pourra avancer, renforçant ainsi l'héritage culturel de Thun-Saint-Amand.



L'événement semble avoir été un moment convivial et festif pour les participants.

Le goûter-spectacle, organisé par le SIVS dans le cadre de la Semaine Bleue, a réuni une vingtaine de Thunois. Au programme, il y avait une belle variété de gourmandises, comme des tartes, des gâteaux et du chocolat, le tout accompagné d'une animation proposée par un groupe de danseuses.

Ce genre d'événement renforce le lien social et permet de célébrer les seniors dans une ambiance chaleureuse et divertissante.

Cela a dû être un bel après-midi de partage !

Bouger ensemble...

pour entretenir la flamme !



« LES AVENTURES DE STAR WARS »

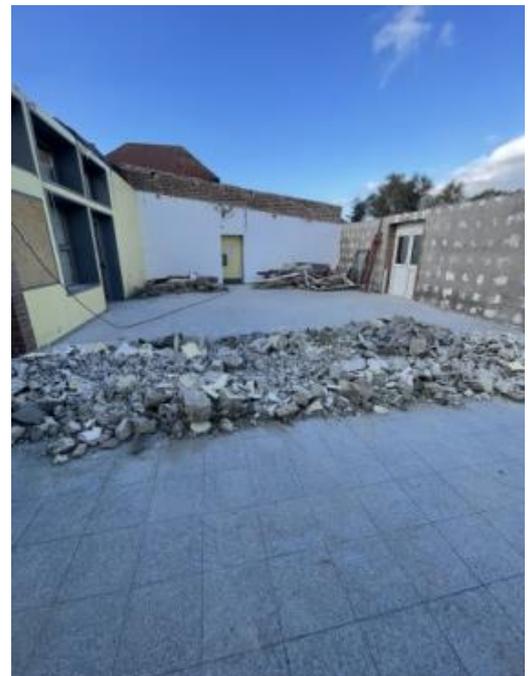
Ces vacances de la Toussaint, placées sous le thème de Star Wars, ont fait le bonheur des petits comme des grands ! Une variété d'activités en lien avec l'espace intergalactique a permis une immersion complète dans cet univers. Le point culminant : une sortie à CavalKid pour les plus jeunes et une aventure au Laser Game pour les plus grands.



Le 11 novembre marque une date mémorable, honorant l'Armistice de 1918, qui a mis fin à la Première Guerre mondiale. En ce jour, nous rendons hommage aux combattants, soldats et victimes qui ont sacrifié leur vie pour la paix et pour nous, principalement aux thunois morts pour la France. C'est un moment de recueillement, de respect et de gratitude envers ceux qui ont défendu la liberté.



RETOUR EN IMAGE SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX



RETOUR SUR LA REUNION D' INFORMATION



Voici un récapitulatif de la réunion d'information du 18 octobre, organisée par la Brigade de gendarmerie de Lecelles, représentée par la Lieutenante Aude Peyssonnerie et l'élève gendarme Charles Dirson:

Participants :

Une bonne cinquantaine de Thunois ont répondu présents à cet événement.

Sujets abordés :

1. Prévention des cambriolages :

Un point a été fait sur les bonnes pratiques pour protéger son domicile, notamment pendant les périodes d'absence. Les gendarmes ont conseillé l'installation de systèmes de sécurité et une vigilance accrue des voisins, sans oublier le dispositif « Tranquillité vacances ».

2. Signalement des comportements suspects :

Il a été expliqué comment reconnaître des comportements inhabituels et comment les signaler aux autorités compétentes via les canaux appropriés.

3. Programme "Participation citoyenne" :

La commune a mis en avant ce dispositif, auquel elle adhère, et qui vise à renforcer la collaboration entre les citoyens et la gendarmerie pour mieux prévenir la délinquance et assurer la sécurité collective.

Questions des participants :

Les participants ont ensuite posé diverses questions sur des problématiques spécifiques, notamment sur les actions concrètes prévues pour améliorer la sécurité dans certains quartiers.

La réunion s'est conclue par un appel à la vigilance collective et une invitation à s'engager dans des actions citoyennes pour renforcer la sécurité dans la commune.



PARTICIPATION CITOYENNE

La commune est engagée dans le dispositif de **Participation Citoyenne** depuis 2015. Il sert à renforcer la sécurité et la vigilance collectives. En collaboration avec la **Gendarmerie Nationale** et le programme **Voisins Vigilants**, nous encourageons chaque habitant à rester attentif à son environnement et à signaler toute situation suspecte ou dangereuse. Il est toujours possible d'adhérer à ce dispositif en s'inscrivant en mairie.

En cas d'urgence, composez le **17** ou le **112**. **Hors urgence**, vous pouvez contacter la **Brigade de Lecelles**, 2698 Route de Roubaix, 59226 Lecelles au : **03.27.48.06.66**

Votre vigilance et votre engagement sont essentiels pour la sécurité de tous.

ATTENTION

au démarchage

FRAUDULEUX

Rappel important démarchage :

1. Arnaques téléphoniques et par email

Les intervenants ont mis en garde contre les arnaques par téléphone et email, où des escrocs se font passer pour des organismes officiels ou des entreprises, demandant des informations personnelles ou des paiements. Il a été conseillé de toujours vérifier la source avant de donner des informations sensibles en rappelant par exemple l'organisme pour vérifier.

2. Faux agents ou démarcheurs entraînant un vol par ruse

Des cas récents d'escroqueries impliquant de faux agents de service public ou de faux démarcheurs ont été évoqués. Les habitants sont invités à demander une identification officielle et à signaler toute suspicion à la gendarmerie.

3. Arnaques en ligne

Avec l'augmentation des achats en ligne, de nombreux sites frauduleux ont vu le jour. Il est recommandé de toujours acheter sur des sites sécurisés et de privilégier les moyens de paiement protégés.

4. Fraudes bancaires

Les fraudes bancaires restent un problème courant. Il est conseillé de vérifier régulièrement ses relevés bancaires et de signaler immédiatement toute transaction suspecte à sa banque, voire de rappeler son conseiller avant de valider un paiement important.

5. Conseils pratiques

- Ne jamais communiquer ses codes personnels ou mots de passe.
- Faire preuve de vigilance face aux offres trop alléchantes.
- En cas de doute, ne pas hésiter à contacter les autorités locales ou la gendarmerie.

Cette réunion a permis aux participants de mieux comprendre les différents types d'arnaques et de renforcer leur vigilance pour éviter de tomber dans les pièges des escrocs. La gendarmerie a réitéré son engagement à aider et à protéger la communauté face à ces menaces.

PASSAGE DE CALENDRIER

- ✓ **Société Coved** : Le passage des calendriers aura lieu du **01 octobre 2024 au 31 décembre 2024**.
- ✓ **Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mortagne du Nord** : Les sapeurs-pompiers effectueront leur passage du **12 octobre 2024 au 04 janvier 2025**.

Les habitants sont invités à être vigilants et à s'assurer que les démarcheurs disposent d'une identification claire.

Information du Siaved : A compter du **6 janvier 2025**, la collecte des déchets (poubelle rouge) aura lieu **le vendredi** et celle des emballages (plastiques et cartons) (poubelle jaune) et des verres (poubelle verte) aura lieu **le vendredi en semaine paire**.

Chaque mois, retrouvez le Camion Bleu France Services proche de chez vous

Le Camion bleu du Valenciennois

COMMUNES	LIEUX DE STATIONNEMENT HABITUELS	HORAIRES	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Anzin *	Square de la République	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Mardi 3 septembre	Mardi 1 ^{er} octobre	Mardi 5 novembre	Mardi 3 décembre
Bouchain	Place du Général de Gaulle	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Lundi 2 septembre	Lundi 7 octobre	Lundi 4 novembre	Lundi 2 décembre
Condé-sur-Escaut	1, place Pierre Delcourt (face à la mairie)	9h30 à 12h30, et 13h30 à 16h	Mercredi 25 septembre	Mercredi 23 octobre	Mercredi 27 novembre	FÉRIÉ
Curgies	Grand Place	9h à 13h	Vendredi 20 septembre	Vendredi 18 octobre	Vendredi 15 novembre	Vendredi 20 décembre
Denain *	Place Baudin	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Jeu 5 septembre	Jeu 3 octobre	Jeu 7 novembre	Jeu 5 décembre
Douchy-les-Mines	Place Paul Eluard	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Jeu 26 septembre	Jeu 24 octobre	Jeu 28 novembre	Jeu 26 décembre
Escaudain	Place Léon Gambetta	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Merc 11 septembre	Merc 9 octobre	Merc 13 novembre	Merc 11 décembre
Hasnon	Rue Jean Jaurès (parking des ateliers)	9h30 à 12h30, et 13h30 à 16h	Mardi 24 septembre	Mardi 22 octobre	Mardi 26 novembre	Mardi 24 décembre
Hergnies	Place de la République	9h à 13h	Vend 6 septembre	Vend 4 octobre	FÉRIÉ	Vend 6 décembre
Lourches	Place Roger Salengro	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Lundi 23 septembre	Lundi 28 octobre	Lundi 25 novembre	Lundi 23 décembre
Marly	29, rue Champagne (devant le centre social)	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Jeu 19 septembre	Jeu 17 octobre	Jeu 21 novembre	Jeu 19 décembre
Quiévrchain*	Place Roger Salengro	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Jeu 12 septembre	Jeu 10 octobre	Jeu 14 novembre	Jeu 12 décembre
Raismes	Grand Place	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Merc 18 septembre	Merc 16 octobre	Merc 20 novembre	Merc 18 décembre
Rosult	341, rue du Capitain Deken	9h à 13h	Vend 27 septembre	Vend 25 octobre	Vend 22 novembre	Vend 27 décembre
Rumegies	95 rue Alexandre Dubois	9h à 13h	Vend 13 septembre	Vend 11 octobre	Vend 8 novembre	Vend 13 décembre
St Amand-les-Eaux	101, rue Faubourg de Tournai parking CCAS	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Merc 4 septembre	Merc 2 octobre	Merc 6 novembre	Merc 4 décembre
St Saulve *	Salle Schuman (à côté de la piscine)	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Mardi 17 septembre	Mardi 15 octobre	Mardi 19 novembre	Mardi 17 décembre
Valenciennes	Rue du Chauffour - École Jean Moulin	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Lundi 9 septembre	Lundi 14 octobre	FÉRIÉ	Lundi 9 décembre
Vicq	Place Carpentier	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Lundi 16 septembre	Lundi 21 octobre	Lundi 18 novembre	Lundi 16 décembre
Vieux-Condé *	1, rue André Michel	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h	Mardi 10 septembre	Mardi 8 octobre	Mardi 12 novembre	Mardi 10 décembre

*Jours de marché

INFORMATION

Le Camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite
Prise de rendez-vous fortement conseillée par téléphone au **03 59 73 24 60**
ou par courriel : valenciennois.franceservices@lenord.fr

Consultez les dates exactes des permanences du Camion bleu du Valenciennois sur lenord.fr



BANQUE des
TERRITOIRES





Bonus réparation pour faire rapiécer vos vêtements et vos chaussures

Un bonus réparation sur le textile et les chaussures a été instauré par le Gouvernement le 7 novembre 2023. Lorsque vous vous rendez **chez un réparateur agréé**, une réduction est appliquée directement sur votre facture pour la réparation du talon de vos chaussures ou pour le rapiècement d'un trou dans vos vêtements par exemple.

Le bonus réparation sur le textile et les chaussures repose sur le même principe que celui sur les produits électroniques et d'électroménager. Vous bénéficiez d'une remise immédiate lorsque vous allez chez un réparateur labellisé pour faire rapiécer vos vêtements ou vos chaussures.

Le montant de la réduction appliquée dépend du type de réparation que vous souhaitez.

Par exemple :

- 8 € pour la pose d'un patin sur vos chaussures ;
- 8 € pour un travail de couture ou de collage sur vos chaussures ;
- 7 € pour le changement du bonbout de vos chaussures (le bonbout, dernière épaisseur du bloc talon directement en contact avec le sol, sert de protection contre l'usure prématurée de cette partie de vos souliers) ;
- 7 € pour le rapiècement d'un trou, d'un accroc ou d'une déchirure sur vos vêtements ;
- 10 € pour le changement d'une doublure simple sur un habit, et 25 € pour une doublure complexe.

Les différentes réductions proposées dans le cadre du bonus réparation ne peuvent être mises en œuvre que si le raccommodage que vous voulez coûte au moins 12 €.

Si vous souhaitez effectuer plusieurs réparations sur le même vêtement ou la même paire de chaussures, l'ensemble des réductions correspondantes peuvent être appliquées, à condition que le montant total de la remise ne représente pas plus de 60 % du prix de la réparation. Par exemple, si le montant total de vos réparations pour un vêtement est de 50 €, vous ne pouvez pas bénéficier d'une réduction supérieure à 30 € (60 % de 50 €).

Certains articles ne sont pas éligibles au bonus réparation, parmi lesquels :

- la lingerie (sous-vêtements, chaussettes...) ;
- les vêtements en cuir et en fourrure naturelle ;
- les vêtements techniques de sport à usage non quotidien (kimonos de judo, combinaisons de plongée en néoprène, chaussures de ski...).

Vous pouvez retrouver une carte des réparateurs agréés sur le lien ci-après :

<https://www.media-kit.org/reparateurs-refashion/>

flexTAD

TRANSPORT SUR
RÉSERVATION

ZONE 1



FlexTAD est le service de Transport sur réservation idéal pour simplifier vos déplacements dans la Zone 1



FlexTAD est un service ouvert à tous

Pour en bénéficier, il vous suffit de télécharger l'application FlexbyTransvilles ou de contacter Allô Transvilles.



La zone FlexTAD 1 dessert les communes de :

Brulles-St-Amand • Château l'Abbaye • Condé-sur-l'Escaut • Filines-lès-Mortagne • Hergnies • Lecelles • Maulde • Mortagne-du-Nord • Nivelles • Odomez • Rumeleges • Saint-Amand • Thivencelle • Thun-St-Amand • Vieux-Condé



Grâce à FlexTAD zone 1, vous pouvez vous déplacer :

- Soit entre 2 arrêts situés dans la zone (voir le plan ci-dessus)
- Soit entre 1 arrêt de la zone et 1 point de rabattement.



Les points de rabattement de la zone 1 sont :

- St Amand Hôpital
- St Amand SNCF
- St Amand Centre Commercial
- St Amand Place
- St Amand Centre Thermal
- Vieux Condé Solitude
- Vieux Condé Le Boulon
- Condé sur l'Escaut Tourniquet
- Condé sur l'Escaut Rombault

Le service est assuré lorsque vos horaires de déplacement ne vous permettent pas d'utiliser les lignes régulières Transvilles.

Votre demande sera satisfaite dans la limite des places disponibles et sous réserve qu'il n'y ait aucun service de ligne régulière vous permettant de réaliser votre déplacement dans la demi-heure.

FlexTAD est au prix du transport en commun

Le service est accessible avec tous les titres de transport Transvilles, à l'exception des titres subventionnés régionaux*. Le TransExpress est en vente à bord des véhicules.

*Pass scolaire régional 5,6 jours et interne

Le service fonctionne du lundi au samedi de 6h30 à 20h30

Réservation possible sur la période de 3 semaines à 30 minutes avant votre départ.

Pour réserver



Téléchargez l'application FlexbyTransvilles pour réserver vos déplacements

ALLÔ TRANSVILLES

03 27 14 52 52

FEMMES SOLIDAIRES Permanence

Elle informe, sensibilise sur les droits des femmes. L'association défend les valeurs fondamentales de laïcité, de mixité, d'égalité pour les droits des femmes, de paix et de liberté.

Un samedi matin par mois sans rendez-vous de 9h à 11h au CCAS : 03 27 09 08 40

L'ASSURANCE MALADIE RISQUES PROFESSIONNELS NORD-PICARDIE Permanence

Les risques liés au travail existent, mais ils peuvent être réduits et maîtrisés. L'assurance Maladie, risques professionnels Nord-Picardie a pour mission de :

- Préserver la santé
- Assurer la sécurité des salariés dans l'entreprise. Il s'agit de prévention au service de l'ensemble des entreprises de l'industrie, du commerce et des services.

Dans la conception française de la prévention des risques professionnels, l'employeur a la responsabilité d'assurer la santé et de préserver la sécurité de ses salariés.

FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE Permanence

La FNATH est l'association de défense de tous les accidentés de la vie, des malades, invalides et handicapés.

Dans un esprit mutualiste d'entraide et de générosité, elle apporte soutien, réconfort, conseils et assistance aux accidentés et les aide à repartir dans la vie sociale et professionnelle.

Mardi et jeudi de 14h à 16h30

3^e vendredi du mois de 9h à 11h30 à l'Espace solidarité Raymond Bédé, 101 Faubourg de Tournai à Saint-Amand-les-Eaux

AVOCATS, NOTAIRES ET HUISSIERS DE JUSTICE Permanence

Ces professionnels du droit vous accueillent pour vous conseiller et vous orienter dans les différentes procédures de leurs domaines respectifs

Aucun acte juridique ne sera effectué au PAD.

Sur rendez-vous. Avocats : 1^{er} mercredi & 3^e vendredi du mois. Huissier : 1^{er} mardi du mois. Notaire : 2^e jeudi du trimestre

CONCILIATEUR DE JUSTICE Permanence

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole, nommé par le premier Président de la cour d'appel, sur proposition du juge d'instance. Présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, il a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Le conciliateur de justice intervient dans les domaines tels que :

- Problème de mitoyenneté ou de servitude
- Conflit entre propriétaire et locataire
- Querelle de voisinage
- Désaccord entre un fournisseur et son client
- Difficulté dans le recouvrement d'une somme
- Contestation d'une facture (...)

1^{er} lundi après-midi, 3^e mercredi après-midi et les 1^{er}, 3^e et dernier jeudi de chaque mois sur rendez-vous

SAUVEGARDE DU NORD PROTECTION DE L'ENFANCE ET MÉDIATION FAMILIALE Permanence

La Médiation Familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation concernant grands-parents, parents et enfants pour tout conflit familial avec un médiateur.

4^e jeudi après-midi de chaque mois sur rendez-vous

SOS PAPA Permanence

Les parents trouveront écoute, aide et conseils personnalisés. SOS Papa est présent dans 40 départements français, pour répondre à vos questions, vous soutenir, vous aider, vous permettre de faire avancer la co-parentalité. « Loin de toute doctrine politique, sexiste ou revancharde notre démarche est avant tout de venir en aide aux parents - surtout des pères et aussi parfois des mères - souvent démunis devant ces injustices flagrantes. De façon primordiale, il s'agit de rétablir l'égalité des chances pour tous les enfants, à avoir un lien satisfaisant, c'est-à-dire équilibré, avec leurs deux parents (droit encore réitéré dans la Convention des Droits des Enfants) » affirme Fabrice Mejias, président.

Sur rendez-vous à la Maison des Parents, 9 Prince de Tringry à Valenciennes 03 27 19 05 93 www.sospapa-nordpicardie.fr

CIDFF NORD-TERRITOIRES Permanence

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Ce centre favorise l'égalité femmes/hommes et valorise la place des femmes dans la société. Il lutte contre les violences sexistes et sexuelles et développe l'autonomie juridique, professionnelle, économique et familiale. Le CIDFF vous propose une information juridique gratuite et confidentielle, et vous accompagne dans votre insertion sociale et professionnelle. Il vous propose des formations au numérique, à la pratique langagière et des formations d'égalité entre les femmes et les hommes destinée aux professionnel(le)s et au grand public.

1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous

Point d'Accès au Droit

42 rue d'Orchies
59230 Saint-Amand-les-Eaux
03 27 32 80 10
pad@saint-amand-les-eaux.fr

HORAIRE D'OUVERTURE
Lundi : 14h-17h | Jeudi : 9h-12h/14h-18h
Mardi, mercredi & vendredi : 9h-12h/14h-17h

Point d'Accès au Droit

INTERCOMMUNAL DE L'AMANDINOIS

Le Point d'Accès au Droit plus communément appelé PAD permet d'apporter :

- Une information de proximité aux personnes confrontées aux problèmes juridiques ou administratifs sur leurs droits et devoirs
- Un accès aux consultations juridiques gratuites dispensées par des professionnels du droit et des associations spécialisées
- Une aide aux démarches juridiques et aux règlements amiables des litiges.

LIEU D'INFORMATION GRATUIT, PERMANENT, CONFIDENTIEL et NEUTRE OUVERT À TOUS

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE Permanence

La Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) « est chargée, dans le cadre de la compétence du ministère de la Justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre » Décret du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du Ministère de la Justice

Au quotidien, les professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse mènent des actions d'éducation, d'insertion sociale, scolaire et professionnelle au bénéfice des jeunes sous mandat judiciaire, pénal ou civil, et de leur famille.

2^e et 4^e mercredi après-midi de chaque mois sur rendez-vous

DÉFENSEUR DES DROITS Permanence

Le Défenseur des Droits (ou son délégué) peut intervenir dans tout litige vous opposant à :

- Une administration de l'État (préfecture, centre des impôts, ministère...)
- Un organisme chargé de la gestion d'un service public (Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales...)
- Un mauvais fonctionnement du service (ententeur, erreur dans la décision, absence de réponse, manque d'informations)
- L'inexécution d'une décision de justice favorable à un administré
- Une collectivité locale (mairie, syndicat intercommunal, conseil général...)
- Un établissement hospitalier

2^e et 4^e jeudi de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous

DRIT DU TRAVAIL Permanence

Le service de renseignement de l'Unité Territoriale Nord-Valenciennes de la DIRECTE Nord-Pas-de-Calais a pour mission de renseigner les usagers (salariés, employeurs, demandeurs d'emploi...) en matière de droit du travail.

2^e lundi après-midi de chaque mois sur rendez-vous

ÉCRIVAIN PUBLIC Permanence

Professionnel de l'écrit dont la mission est d'aider à communiquer - par l'écrit - au sens large du terme : rédactions de courriers, dossiers juridiques et administratifs récits de vie, biographies, correspondances privées et professionnelles, courriers administratifs, lettres de motivation, CV, documents commerciaux, discours divers, textes d'hommage, relecture et réécriture de textes...

2^e jeudi matin, 1^{er} vendredi du mois matin, 3^e lundi après-midi et 4^e mardi après-midi de chaque mois et sur rendez-vous

EXPERTS COMPTABLES Permanence

Vous vous interrogez sur la fiscalité de vos revenus et de votre patrimoine ? Vous vous demandez quelles sont les conséquences fiscales ? Vous souhaitez créer votre entreprise ou la développer et vous vous interrogez sur sa faisabilité, son financement, sa gestion et sa fiscalité ? Les experts-comptables, véritables professionnels du conseil dans les domaines du droit et du chiffre, se tiennent à votre disposition pour vous aiguiller sur toutes ces problématiques.

Une fois par trimestre, 2^e mercredi du mois en matinée sur rendez-vous

ADIL Permanence

Agence départementale d'information sur le logement

Vous cherchez à construire, vendre louer, faire des travaux ? L'Agence Départementale d'Information sur le Logement vous propose un conseil complet sur le logement :

- Financement
- Contrats
- Relation avec les propriétaires
- Assurances
- Garanties
- Fiscalité
- Copropriété
- Location
- Réglementation sur la qualité de l'habitat

L'ADIL vous guide dans vos projets, mais elle n'agit pas à votre place. Son rôle exclusif est de vous informer et vous conseiller.

2^e jeudi après-midi de chaque mois sur rendez-vous

Pour plus d'information vous pouvez accéder au site via le lien ci-dessous et par QR-Code :

<https://www.saint-amand-les-eaux.fr/point-daccès-au-droit>

